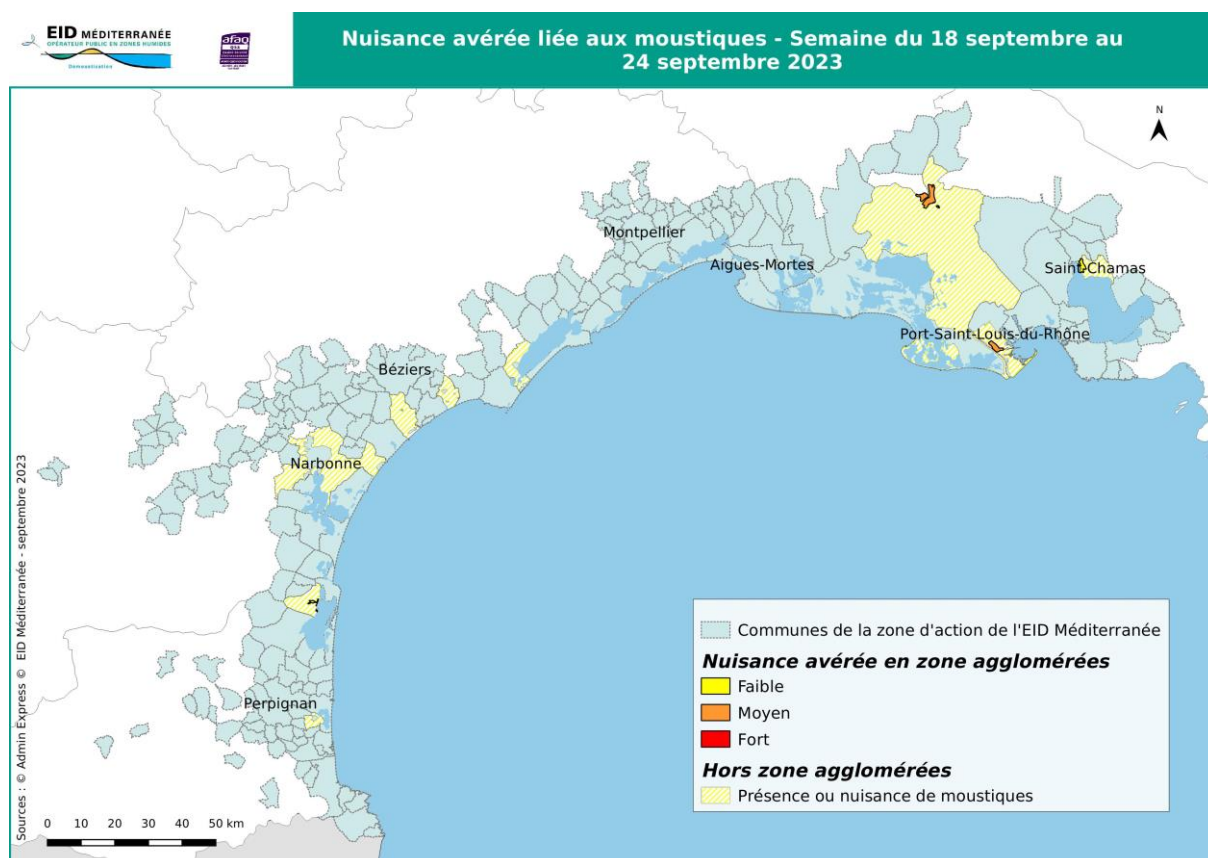


## BULLETIN OPÉRATIONNEL

### Bulletin « Moustiques » du 18 au 24 septembre 2023



#### Au cours de la semaine du 18 septembre 2023 :

Les récentes mises en eau naturelles en zones humides ont généré des superficies d'éclosions significatives à peu près partout, même si l'Aude et l'embouchure du Grand-Rhône semblent avoir été les plus touchés. Sans atteindre le phénomène survenu en 2022, ces submersions majoritairement provoquées par la mer, sont à ce jour les plus importantes en 2023. Les deux espèces *Aedes caspius* et *Aedes detritus* commencent, selon les milieux semi-halophiles et halophiles, à se mélanger. Globalement, s'agissant des premières larves apparues après le 15 septembre, on constate des nymphes et des émergences de moustiques adultes. Avant cela, on notait à certains endroits quelques situations de nuisance résiduelles, comme à Port Saint-Louis-du-Rhône.

Plus de 2 000 hectares ont été traités ces derniers jours, pour un cumul annuel provisoire de plus de 17 200 hectares traités en zones humides, toujours en deçà de la moyenne des 5 exercices précédents, qui affiche près de 24 000 hectares.

En ville, 60 500 gîtes ont été traités contre *Culex pipiens* (pour 75 600 en moyenne des cinq années précédentes).

Ragaillardi par les récentes précipitations, le moustique-tigre *Aedes albopictus* persiste en zones urbanisées. Sa période d'activité se poursuit encore à l'automne, donc il convient de le priver d'eau ([moustique-tigre.org](http://moustique-tigre.org)).

### À compter du 25 septembre 2023 :

Le niveau des populations d'*Aedes* ruraux va augmenter en milieu naturel et si les prévisions météorologiques se confirment, ces moustiques adultes pourraient atteindre des zones agglomérées dans quelques jours et se faire ressentir surtout en fin d'après-midi.

### Situation par département :

► **Bouches-du-Rhône** : Plus de 680 hectares ont été traités dans les Bouches-du-Rhône, dont 92 % dans les 7 derniers jours, avec une efficacité globale satisfaisante. À Port-Saint-Louis-du-Rhône, on observe toujours une présence forte de moustiques *Aedes caspius* adultes sur les gîtes larvaires, les ripisylves du Rhône et dans certains quartiers périphériques. Néanmoins, la baisse des températures matinales (10°) et le retour des vents de nord tendent à abaisser le ressenti de la nuisance.

Autour de l'étang de Berre, on note une très légère nuisance d'*Aedes caspius* en fin de journée. Mais pour l'instant ? la majeure partie des moustiques sont cantonnés en zones humides (Poudrerie, petite Camargue). Par contre, on observe une nuisance moyenne à forte, selon les communes et les quartiers, due au moustique-tigre.

► **Gard** : On note très peu de nuisance due aux moustiques « ruraux », d'une façon générale, mais quelques émergences localisées ont été observées suite aux dernières intempéries et au fort coup de mer de la semaine passée. La hausse du niveau du Vistre, d'une part, et la remontée du canal du Rhône à Sète, d'autre part, ont provoqué des éclosions d'œufs dans les prés et marais Carbonnière-Vistre-Tourradons et justifié des traitements aériens. La mer, de son côté, est entrée dans la partie littorale de la commune du Grau-du-Roi et dans la plaine de l'Espiguette. Au total, près de 200 hectares ont été traités. Quelques nuisances résiduelles ont été ressenties, que le vent et les températures en baisse ont dissipées rapidement. Idem dans les vignes du Bosquet, juste à l'est d'Aigues-Mortes. Ici, la situation reviendra rapidement à la normale avec la période durable de beau temps qui s'annonce.

► **Hérault** : Selon les conditions météorologiques du moment, il se peut que soient ressentis quelques moustiques adultes en fin de journées dans les territoires adjacents à l'étang de Thau, aux étangs palavasiens et à l'étang de l'Or, où plus de 300 hectares ont été traités. À proximité des zones fortement irriguées, le risque de nuisances résiduelles localisées (*Aedes caspius*) est encore présent, les secteurs de Vendres et de Portiragnes étant les plus exposés. Les derniers épisodes de pluies ont été favorables au développement du moustique-tigre dans les zones urbanisées.

► **Aude** : La semaine a été consacrée aux prospections et à des traitements antilarvaires de première intention, sur près de 500 hectares de zones humides littorales, que les conditions climatiques ont rendu complexes, s'agissant notamment des interventions aériennes. Les densités larvaires initialement observées étaient supérieures à la normale de 200 larves au m<sup>2</sup>. L'évolution larvaire a été assez soutenue : aujourd'hui, suite aux premières éclosions survenues à compter du 15 septembre, les nymphoses et les émergences s'opèrent. Quelques traitements se poursuivent encore sur des stades plus jeunes. Des risques de nuisance dus aux *Aedes* « ruraux » sont possibles en fin de journées, ces prochains jours, avec une situation plus marquée, à cet instant, concernant le territoire de Narbonne, entre Mandirac et le Capitoul. Si globalement, un bruit de fond (*Aedes* « ruraux ») devrait être présent prochainement sur le littoral audois, les évaluations permettront de caractériser le niveau de risque, comme dans le Sigeonais (réserve africaine, hameau du Lac) et dans le Gruissanais (L'évêque, mont Galinat).

► **Pyrénées-Orientales** : Sur la commune de Salses-le-Château, les coups de mer successifs ont généré des éclosions d'œufs d'*Aedes spp* successives et conduit à mettre en œuvre des traitements aériens et terrestres, réalisés quasiment toutes les semaines sur l'ensemble de la zone humide. Plus de 320 hectares ont été traités ces derniers jours dans les P.-O. Les nuisances résiduelles sont significatives sur le territoire de Salses-le-Château, car l'absence de Tramontane et des températures clémentes viennent augmenter le ressenti de nuisance. À Saint-Nazaire, la nuisance localisée due aux *Aedes caspius* persiste au niveau des deux Réart. À Torrelles, on observe la présence d'*Aedes* adultes au niveau du nord du Bourdigou.

